

LES PROCESSUS DE PAIX

Négocier la réforme du secteur de la sécurité

À PROPOS DE CE DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA RSS

Ce document d'information explique la manière dont la RSS s'intègre dans les processus de paix et s'articule avec d'autres aspects de la sécurité, de la justice et de la gouvernance démocratique. Il présente les facteurs clés qui influent sur l'inclusion de la RSS dans les processus de paix, notamment le rôle et les stratégies des équipes médiatrices dans les négociations. Il traite également des volets de la RSS souvent omis lors des processus de paix et des principaux obstacles à la négociation et à la mise en œuvre de la RSS.

CE DOCUMENT D'INFORMATION RÉPOND AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Pourquoi la RSS est-elle essentielle dans un processus de paix ?	2
Comment intégrer la RSS dans un processus de paix ?	3
Quels volets de la RSS sont souvent omis dans un processus de paix ?	4
Quelles autres dispositions de sécurité relevant des processus de paix ont un intérêt pour la RSS ?	5
Quels sont les obstacles à l'inclusion de la RSS dans un processus de paix ?	5

À PROPOS DE CETTE SÉRIE

Les documents d'information sur la RSS fournissent une introduction concise à certaines questions liées à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et à la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Cette série résume les débats actuels, définit les termes clés et révèle les tensions centrales dans ces domaines en s'appuyant sur un large éventail d'expériences internationales. Les documents d'information sur la RSS ne cherchent pas à promouvoir des modèles, politiques ou propositions spécifiques en matière de gouvernance ou de réforme, mais proposent une liste de références additionnelles offrant aux personnes intéressées la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur chaque sujet. Ils constituent des ressources utiles pour les acteurs de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité qui cherchent à comprendre et à appréhender de façon critique les approches actuelles en la matière.

DCAF, le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève se consacre à l'amélioration de la sécurité des États et de leurs citoyens dans un cadre de gouvernance démocratique, d'état de droit, de respect des droits de l'homme et d'égalité des genres. Depuis sa création en 2000, le DCAF contribue à rendre la paix et le développement plus durables en aidant les États partenaires et les acteurs internationaux qui soutiennent ces États à améliorer la gouvernance de leur secteur de la sécurité grâce à des réformes inclusives et participatives. Il crée des produits de connaissances innovants, encourage les normes et les bonnes pratiques, fournit des conseils juridiques et politiques et soutient le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques du secteur de la sécurité.

Le DCAF tient à remercier

Jasper Linke pour le contenu ;
Jenny Rouse pour l'édition en anglais ;
Florence Lesur pour la traduction en français ;
Géraldine Chantegrel pour l'édition en français ;
et Petra Gurtner pour la mise en forme et la conception de ce document.

Éditrice de la série

Fairlie Chappuis

© DCAF

Les documents d'information sont disponibles gratuitement à l'adresse www.dcaf.ch

Les utilisateurs peuvent copier et distribuer ce matériel à condition que le DCAF soit crédité.
Non destiné à un usage commercial.

Publication à citer comme suit

DCAF – Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève. « L'égalité des genres et la bonne gouvernance du secteur de la sécurité », Série de documents d'information sur la RSS. Geneva: DCAF, 2015.

DCAF

Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève
Maison de la Paix
Chemin Eugène-Rigot 2E
CH-1202 Geneva
Switzerland

+41 22 730 94 00
info@dcaf.ch
[@DCAF_Geneva](https://twitter.com/DCAF_Geneva)

www.dcaf.ch

POURQUOI LA GSS EST-ELLE ESSENTIELLE DANS UN PROCESSUS DE PAIX ?

Les processus de paix marquent un tournant dans une société : les institutions de l'État et leurs relations avec la population sont (re) définies par les parties au conflit, parfois de concert avec la société civile et le public. Des médiateurs et médiatrices accompagnent souvent les négociations pour aider à trouver des accords acceptables par tous. La plupart des processus de paix dessinent l'avenir de la GSS nationale. Une bonne GSS veille à ce que toutes les catégories de population soient protégées de la violence et d'autres dangers, qu'elles aient accès à des mécanismes judiciaires et que les prestataires de services de sécurité et de justice appliquent les principes de la bonne gouvernance et rendent des comptes grâce au contrôle démocratique (voir encadré).

LA BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ (GSS) ET LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ (RSS)

La **bonne GSS** décrit l'application des principes de bonne gouvernance à la prestation, à la gestion et au contrôle des services publics de sécurité. Ces principes sont les suivants : responsabilité, transparence, état de droit, participation, réactivité, efficacité et efficience.

Le **secteur de la sécurité** est constitué de toutes les institutions et personnes chargées de la gestion et du contrôle des services de sécurité au niveau national et local.

La **RSS**, dont l'**objectif est d'établir une bonne GSS**, est le processus politique et technique consistant à améliorer la sécurité de l'État et la sécurité humaine par une prestation, une gestion et un contrôle plus efficaces et responsables des services de sécurité, dans le cadre d'un contrôle civil et démocratique et dans le respect de l'état de droit et des droits humains. La RSS peut porter soit sur une partie des services publics de sécurité, soit sur le fonctionnement du système dans son ensemble. Dans les deux cas, l'objectif reste le même : améliorer l'efficacité et la responsabilité.

→ Pour en savoir plus sur ces définitions centrales, voir les documents d'information sur la RSS intitulés « La gouvernance du secteur de la sécurité », « La réforme du secteur de la sécurité » et « Le secteur de la sécurité ».

Dans un processus de paix, l'étude d'une bonne GSS :

Facilite l'accord des acteurs de la sécurité étatiques et non étatiques et leur apporte des certitudes. Les décisions relatives à la RSS et au programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) peuvent aider les parties au conflit à préciser les garanties de sécurité, les amnisties et la répartition du pouvoir au sein du secteur de la sécurité.

Aplait les procédures. Les discussions sur la GSS familiarisent les parties au conflit avec les avantages d'une gouvernance démocratique pour la sécurité humaine et la sécurité de l'État. Son inclusion dans un accord de paix peut renforcer l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre la RSS.

S'attaque aux facteurs du conflit. L'insécurité, les atteintes aux droits humains et le manque d'accès à la justice sont souvent déterminants dans la mobilisation des groupes armés et dans les doléances des populations qu'ils affirment représenter. Les discussions sur les moyens de rétablir la justice et d'éviter les abus ultérieurs en corrigeant le fonctionnement du secteur de la sécurité occupent donc une place importante dans les processus de paix. De même, l'égalité de traitement et de représentation de toutes les catégories de population au sein du secteur de la sécurité est une revendication souvent abordée pendant les négociations.

Restaure la légitimité de l'État et du secteur de la sécurité. Offrir des services de sécurité et de justice plus efficaces et responsables à toutes les catégories de population peut asseoir la légitimité du gouvernement d'après-conflit et du secteur de la sécurité, et ainsi rétablir la stabilité.

COMMENT INTÉGRER LA RSS DANS UN PROCESSUS DE PAIX ?

Tout comme il existe différents types de processus de paix, la RSS peut être abordée de différentes manières dans les processus de paix. Ces derniers n'aboutissent pas toujours à des accords et ne bénéficient pas tous d'une médiation. Rares sont les accords de paix qui intègrent un programme complet de RSS. La plupart mentionnent uniquement la réforme de composantes spécifiques : défense, police, justice, renseignement... Les initiatives de réforme se distinguent également par l'importance variable accordée à la gouvernance démocratique.

Dans les États fragiles ou touchés par un conflit, le secteur de la sécurité souffre généralement de diverses carences liées à une mauvaise GSS. Lors des transitions vers la paix, différentes composantes de la RSS sont mises en œuvre pour résoudre les problèmes de gouvernance :

- La **réforme de la défense** s'attache à intégrer des pans des groupes armés non étatiques dans les forces armées, ce qui suppose des procédures de vérification des antécédents et de recrutement respectueuses des droits humains et fondées sur le mérite. Après un conflit, les États doivent également convertir leurs capacités et leurs budgets de défense. Le monopole de l'Exécutif sur le contrôle des forces armées cède normalement la place à un contrôle plus efficace assuré par les parlementaires et la société civile.
- La **réforme des services de sécurité intérieure** vise à instaurer une police civile au service de la population et à dissocier les rôles des différentes forces de l'ordre jusque-là engagées dans le conflit.
- La **réforme de la justice** a pour but d'établir des mécanismes judiciaires efficaces et proportionnés qui distinguent la population civile des personnes combattantes et sont accessibles à toute la société. Après un conflit, les gouvernements doivent souvent lever l'état d'urgence. Les processus plus larges de

LES FORMES ET STRATÉGIES DE MÉDIATION

- La **facilitation permet aux parties au conflit de communiquer entre elles et d'obtenir toutes les informations nécessaires pour évaluer leur accord.** Médiateurs et médiatrices peuvent apporter un soutien organisationnel et technique, mais s'abstiennent de toute recommandation sur le fond.
- **Les équipes médiatrices peuvent aussi contribuer à la formulation en apportant des éléments de fond aux négociations.** Cette formulation peut débloquer une situation par la suggestion de solutions possibles.
- La **médiation fondée sur le pouvoir (power-based mediation) tente de mettre en avant les coûts et avantages perçus** d'une solution par rapport à la poursuite des hostilités, au moyen de menaces et de mesures d'incitation. Toutefois, la marge de manœuvre de l'équipe médiatrice est souvent limitée.

Il n'est pas toujours facile de distinguer ces stratégies, qui peuvent être employées séparément ou combinées à différents stades du processus.

réforme constitutionnelle comprennent habituellement l'harmonisation des lois nationales avec les normes internationales relatives aux droits humains et la mise en place de mesures de contrôle et de contrepois institutionnels dans le secteur de la sécurité, notamment des mécanismes de contrôle indépendants.

- La **réforme des prisons** vise à améliorer les conditions de détention et à faire baisser la population carcérale. La libération des prisonniers politiques est un autre champ d'action courant.

Les modalités de la RSS/GSS dans les pourparlers de paix, les documents qui en résultent et le processus de mise en œuvre dépendent généralement de divers facteurs :

- Une expérience antérieure positive du secteur de la sécurité (mécanismes effectifs de contrôle démocratique, mandats centrés sur la personne) peut réduire la résistance aux initiatives de RSS.
- La forme de transition politique (coup d'État/soulèvement populaire/insurrection), son orientation (démocratique/autoritaire) et le thème des doléances (sécurité/économie, centralisation/décentralisation) peuvent influencer les capacités et préférences politiques des parties au conflit, ainsi que le soutien populaire et international à la RSS.
- Les stratégies de négociation et la confiance mutuelle entre les parties peuvent agir sur l'ordre dans lequel la RSS est abordée.
- Les stratégies de médiation influencent également les discussions sur la RSS et le déroulement de celle-ci.

Le débat sur la RSS/GSS et les dispositions de sécurité connexes (DDR, déminage, contrôle des armes légères et de petit calibre) dépend également de ce que les parties au conflit savent sur ces concepts et approches. Les groupes armés non étatiques et la société civile locale ont souvent une compréhension et des intérêts différents de ceux du gouvernement ou des acteurs internationaux concernant la

GSS. Les spécialistes internationaux des questions techniques et les équipes médiatrices peuvent aider les parties au conflit et la société civile à cerner les problèmes liés aux pratiques de GSS existantes, à trouver des solutions et à élaborer des stratégies de réforme viables pour concrétiser ces projets.

FIGURE 1 LA RSS S'INSCRIT DANS UN DÉBAT GÉNÉRAL SUR LA SÉCURITÉ, LA JUSTICE ET LA GOUVERNANCE PENDANT LE PROCESSUS DE PAIX



QUELS VOLETS DE LA RSS SONT SOUVENT OMIS DANS UN PROCESSUS DE PAIX ?

La gouvernance du renseignement : les accords de paix s'intéressent habituellement à la réforme de la police, des forces armées et de la magistrature, mais prévoient rarement de renforcer la bonne gouvernance du secteur du renseignement. Son contrôle est pourtant crucial pour instaurer une sécurité axée sur la personne (voir le document d'information sur la RSS intitulé «Le contrôle du renseignement »).

L'égalité des genres et la sécurité : si la société civile et les acteurs internationaux réussissent souvent à promouvoir des mesures protégeant les femmes et les filles de la violence ou contribuant à leur autonomie politique, les parties au conflit et les autorités traditionnelles temporisent souvent leur réalisation concrète.

Les modalités de mise en œuvre : si la nécessité de réformer le secteur de la sécurité fait souvent consensus, les parties au conflit sont rarement d'accord sur la manière dont cette réforme doit être mise en œuvre. Il en résulte souvent des stipulations vagues. Des modalités plus générales peuvent accorder aux parties prenantes et aux partenaires d'exécution la liberté

LES MESURES DE CONFIANCE (MDC)

Il faut un minimum de confiance entre les parties au conflit pour qu'elles puissent négocier une issue mutuellement acceptable. L'équipe médiatrice peut employer diverses stratégies pour instaurer cette confiance et normaliser les relations entre les parties durant le processus de paix. Les mesures de confiance ont pour objectif d'« humaniser » chaque partie aux yeux de l'autre en tentant de dissiper l'impression réciproque que l'autre est « méchant ». Elles portent sur des actes plutôt que des paroles et encouragent généralement un impact égal de part et d'autre.

L'équipe médiatrice peut appliquer la logique des MDC en instaurant entre les adversaires une relation de travail autour de la sécurité. Par exemple, les parties au conflit peuvent suivre ensemble une formation sur la GSS, échanger des prisonniers, s'engager dans des missions communes de déminage ou créer des équipes mixtes de surveillance du cessez-le-feu.

nécessaire pour élaborer les processus de RSS pendant l'exécution de l'accord de paix. En revanche, les stipulations ambitieuses se concrétisent rarement du fait d'une mauvaise planification ou d'un manque d'engagement politique et financier de la part du gouvernement et des partenaires internationaux.

QUELLES AUTRES DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ RELEVANT DES PROCESSUS DE PAIX ONT UN INTÉRÊT POUR LA RSS ?

La RSS n'est pas le seul type de disposition de sécurité négocié dans un processus de paix. On peut également citer :

- la trêve/cessation des hostilités ;
- le DDR des groupes armés non étatiques et des forces gouvernementales ;
- l'intégration des groupes armés non étatiques au sein des forces gouvernementales ;
- les mécanismes de contrôle de la disponibilité des armes légères et de petit calibre (ALPC) ;
- les mesures de neutralisation des mines et autres restes explosifs de guerre (déminage).

À des degrés divers, toutes ces dispositions de sécurité concernent les moyens de s'engager dans la violence armée ou de s'en prémunir – le monopole de l'État sur l'emploi légitime de la force. Le déminage et le contrôle des ALPC entendent soulager les souffrances humaines. Étant donné leur visée humanitaire et leurs processus assez techniques, il est parfois plus facile pour les parties au conflit d'en discuter pendant les négociations. En revanche, le DDR et la RSS sont considérés comme politiquement plus sensibles, car assortis d'obligations importantes et de répercussions sur leur sécurité et leur pouvoir politique et économique. Il est donc souvent plus difficile de trouver un consensus sur ces types de dispositions de sécurité et de convaincre les parties au conflit de s'atteler à leur mise en œuvre.

Les différents types de dispositions de sécurité peuvent produire des synergies importantes pour le processus de paix et au-delà : DDR, déminage et contrôle des ALPC seront bénéfiques à court terme pour la sécurité de la population et des institutions étatiques comme pour le développement des capacités et institutions locales, et ils feront également pencher la balance en faveur de forces de sécurité publique légitimes et responsables. La RSS tente d'exploiter ces avantages pour améliorer l'aptitude de l'État à assurer la sécurité et pour légitimer l'autorité du gouvernement au moyen d'une GSS démocratique.

PROCESSUS DE PAIX ET RSS TENANT COMPTE DU GENRE

Les Directives pour des stratégies de médiation tenant compte de la problématique hommes-femmes (ONU, 2017) soulignent les avantages d'intégrer l'égalité des genres dans les processus de paix :

- La participation des femmes peut élargir l'éventail des groupes locaux engagés dans un processus de paix, ce qui renforce sa légitimité et sa crédibilité.
- Le point de vue des femmes apporte un autre éclairage sur les causes et conséquences du conflit, ce qui favorise l'émergence de propositions de résolution plus complètes et éventuellement ciblées.
- Les accords de paix tenant compte des besoins spécifiques des femmes, des filles, des hommes et des garçons contribuent à une paix durable.

La prise en compte du genre à tous les stades d'un processus de paix peut améliorer « l'appropriation locale » des dispositions de sécurité et sensibiliser les acteurs aux besoins spécifiques en matière de sécurité des personnes ayant une identité de genre ou une orientation sexuelle différente. Cette perspective doit éclairer l'évaluation, la conception et la planification de la RSS. Les processus de paix tenant compte du genre peuvent également favoriser une participation égale des femmes et des personnes LGBTIQ au sein des institutions du secteur de la sécurité.

QUELS SONT LES OBSTACLES À L'INCLUSION DE LA RSS DANS UN PROCESSUS DE PAIX ?

Les équipes médiatrices, les parties prenantes à la RSS et les partenaires d'exécution peuvent rencontrer divers obstacles lors des débats sur la RSS dans un processus de paix :

Si les parties au conflit n'ont pas assez confiance l'une en l'autre, ou en l'équipe de médiation, elles ne seront pas prêtes à discuter de dispositions de sécurité restreignant leur protection et leur pouvoir politique et économique. Le caractère politique et sensible de la RSS peut entraver l'instauration de la confiance entre les parties ou susciter des attentes irréalistes de la part des groupes armés non étatiques et du public.

Les accords de paix peuvent ne pas être fondés sur le consensus politique des principales parties prenantes. Or, un consensus politique minimum entre les parties au conflit et l'adhésion de la population sont nécessaires à la bonne application de la RSS et des dispositions de sécurité.

Le gouvernement peut temporiser la RSS tant que ses adversaires n'ont pas entamé le désarmement et la démobilisation. De même, les groupes armés s'opposent au DDR s'ils se sentent privés des capacités militaires assurant leur protection et leur poids politique.

La violence peut empêcher les parties au conflit de mettre en œuvre la RSS et les dispositions de sécurité.

Cela arrive lorsque certains groupes d'opposition trouvent la poursuite du conflit plus avantageuse qu'un règlement pacifique, ou lorsque les responsables d'un des camps n'ont pas suffisamment d'influence sur l'ensemble de leurs effectifs pour faire appliquer l'accord de paix.

Les démarches pour mettre rapidement fin au conflit peuvent nuire à long terme à la RSS, qui vise à instaurer des institutions de justice et de sécurité responsables, inclusives et transparentes. Les perspectives d'amnistie ou d'intégration des groupes armés dans les forces gouvernementales peuvent inciter les combattants à la trêve, mais elles compromettent le respect des droits humains et l'état de droit dans le secteur de la sécurité et peuvent affaiblir la légitimité des forces de sécurité aux yeux de la population.

Les États où l'Exécutif assure traditionnellement le contrôle des services de sécurité ne veulent pas céder ce pouvoir au Parlement, au système judiciaire et à la société civile. Même s'il a accepté la RSS pour asseoir sa légitimité, recevoir des fonds ou renforcer l'efficacité des forces de sécurité contre ses adversaires, le gouvernement peut tenter de saper les efforts visant à accroître sa responsabilité et réduire son contrôle du secteur de la sécurité.

Les parties au conflit engagées dans des activités illicites ou de corruption ne tiennent pas à arrêter ces activités ni à se soumettre à un contrôle indépendant et s'exposer à des poursuites judiciaires. Comme les groupes armés non étatiques, les services de sécurité utilisent leur position de force pour obtenir des avantages matériels (taxes illégales imposées à la population, commerce de ressources naturelles, etc.).

Des acteurs internationaux puissants peuvent promouvoir des types de RSS incompatibles avec les intérêts, attentes et stratégies des parties prenantes locales. Si ces démarches arrivent à la table des négociations ou figurent dans un accord de paix, les parties prenantes ne se sentent pas toujours tenues de les mener à bien. Cela dit, les acteurs provenant de pays ayant une expérience comparable des questions de sécurité et de justice liées à un processus de paix peuvent transmettre ce qu'ils ont appris aux acteurs locaux.

LES MÉCANISMES DE JUSTICE DANS LES PROCESSUS DE PAIX

Les accords de paix prévoient souvent des mécanismes de justice transitionnelle : amnistie sous certaines conditions, traduction en justice des auteurs d'abus, réconciliation entre victimes et bourreaux ...

Les processus de paix intègrent souvent :

- Des amnisties (partielles) ;
- Un tribunal pénal ad hoc ;
- Une commission de vérité/des droits humains indépendante ;
- Une réforme de la police, de la justice pénale ou du système judiciaire ;
- Des mécanismes de réconciliation ;
- Des mécanismes de soutien aux victimes.

Les parties au conflit ayant enfreint les droits humains et le droit humanitaire avant ou pendant un conflit armé veulent naturellement se prémunir d'une enquête pénale et de sanctions. Les questions d'amnistie et de justice transitionnelle et les procédures de vérification des antécédents des personnes rejoignant les services publics de justice et de sécurité occupent donc une place centrale dans de nombreux processus de paix. Les mécanismes de justice transitionnelle peuvent asseoir la légitimité de l'État et s'inscrire dans des mesures plus vastes de réforme du système judiciaire.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Les formes et stratégies de médiation :

- Nations Unies
Directives des Nations Unies pour une médiation efficace
New York : Nations Unies, 2012.
- Kyle C. Beardsley, David M. Quinn, Bidisha Biswas et Jonathan Wilkenfeld
Mediation Style and Crisis Outcomes
Journal of Conflict Resolution, vol. 50(1), 2006, p. 58-86.
- Simon J. A. Mason et Matthias Siegfried
Les mesures de confiance (MDC) dans les processus de paix », dans La Médiation dans les processus de paix : Manuel pratique pour l'Union africaine
Tome 1 : Conception, élaboration et processus, p. 65-88
Union africaine et Centre pour le dialogue humanitaire, 2013.

La RSS dans les processus de paix :

- Équipe spéciale interinstitutions pour la RSS des Nations Unies
« Peace Processes and Security Sector Reform », dans Security Sector Reform Integrated Technical Guidance Notes
New York : Nations Unies, 2012..
- Eboe Hutchful
Security Sector Reform Provisions in Peace Agreements
Birmingham: University of Birmingham GFN-SSR, 2009.
- Simon J. A. Mason
Why Security Sector Reform has to be Negotiated
Politique de sécurité : analyse du CSS n° 194
Zurich : ETH, Center for Security Studies, juin 2016.

Les différents types de dispositions de sécurité dans les processus de paix :

- Jeremy Brickhill
Mediating Security Arrangements in Peace Processes: Critical Perspectives from the Field
Zurich : ETH, Center for Security Studies, 2018.
- Mark Sedra et Geoff Burt
Integrating SSR and SALW Programming
SSR Paper 16. Londres: Ubiquity Press, 2016.
- Centre international de déminage humanitaire – Genève et Swisspeace
Mine Action and Peace Mediation
Genève : Centre international de déminage humanitaire – Genève et Swisspeace, 2016.
- Kelvin Ong
Managing Fighting Forces: DDR in Peace Processes
Washington : Institut des États-Unis pour la paix, 2012.
- Christine Bell
Peace Agreements and Human Rights
Oxford: Oxford University Press, 2000.

La place du genre dans les processus de paix :

- Christine Bell and Catherine O'Rourke
UN Security Council 1325 and Peace Negotiations and Agreements
Women at the Peace Table: Asia Pacific Opinion Series 4. Genève : Centre pour le dialogue humanitaire, mars 2011.
- Département des affaires politiques de l'ONU
Directives pour des stratégies de médiation tenant compte de la problématique hommes-femmes
New York : Nations Unies, 2017.

AUTRES RESSOURCES DU DCAF SUR LA RSS

Les publications du DCAF comprennent une large gamme de manuels et outils spécifiques permettant de guider les praticiens oeuvrant dans le domaine de la RSS et de la bonne GSS, téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante : www.dcaf.ch

DCAF Le Centre pour la
gouvernance du secteur
de la sécurité, Genève

**DCAF - le Centre de Genève pour la
gouvernance du secteur de la sécurité**

Maison de la Paix
Chemin Eugène-Rigot 2E
CH-1202 Geneva
Switzerland

 **+41 22 730 94 00**

 **info@dcaf.ch**

 **@DCAF_Geneva**

www.dcaf.ch